

## Contrat de location saisonnière

### Entre les soussignés :

Nom : Monsieur et Madame Amouroux  
Prénom : Josiane  
Adresse : Lieu dit « la serre » - 46 800 Valprionde  
Dénommé le bailleur d'une part,

et :

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Dénommé le locataire d'autre part,

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période du.....au.....

Gîte la serre haute (4 à 6 personnes)                       Gîte le jardinet (4 à 6 personnes)

Adresse de la location : Lieu dit « la serre » – 46 800 Valprionde

Montant du loyer : .....euros charges comprises,  
à l'exclusion des charges (qui seront à régler sur place avant le départ) de :

- **Pour le gîte La serre haute** : Chauffage (100 euros / semaine si besoin
- Les taxes de séjour sont comprises dans le prix de la location
  - o En option :
    - Ménage : 80 euros (en fin de séjour) si besoin
    - Drap : 8 euros (/personne)
- **Pour le gîte Le jardinet** : Chauffage (100 euros / semaine si besoin
- Les taxes de séjour sont comprises dans le prix de la location
  - o En option :
    - Ménage : 80 euros (en fin de séjour) si besoin
    - Drap : 8 euros (/personne)

Le locataire doit verser 25% d'arrhes du montant total soit : ..... euros pour la réservation du logement.

Le solde de ..... euros ainsi qu'un dépôt de garantie (remis à l'arrivée) de :

- 300 euros (pour le gîte la serre haute)
- 300 euros (pour le gîte le jardinet)

Devront être versés le jour de la remise des clés, soit le .....

Les enfants de moins de deux ans ne sont pas pris en compte dans la capacité du gîte.

Une copie d'attestation d'assurance de villégiature vous sera demandée.  
Elle est gratuite et est à réclamer a votre assurance habitation

**Les gîtes ruraux « La serre haute et Le jardinet »  
Madame et Monsieur Amouroux Josiane et Serge**

Lieu la serre

46 800 Valprionde

Tel : 07 81 56 65 50 ou 06 77 15 98 41 ou 05 65 31 04 08

Email : amouroux.jojo@gmail.com

## Contrat de location saisonnière

Les modes de paiements acceptés sont :

- Espèces
- Chèques
- 

Ci-joint les conditions générales de location (dont un exemplaire à retourner signé ) le descriptif des lieux loués et un plan d'accès.

Fait en deux exemplaires à ..... le .....

### **Le bailleur**

*Signature précédée de la  
mention manuscrite "Lu et approuvé"*

### **Le locataire**

*Signature précédée de la  
mention manuscrite "Lu et approuvé"*

**Les gîtes ruraux « La serre haute et Le jardinet »  
Madame et Monsieur Amouroux Josiane et Serge**

Lieu la serre

46 800 Valprionde

Tel : 07 81 56 65 50 ou 06 77 15 98 41 ou 05 65 31 04 08

Email : amouroux.jojo@gmail.com

## Contrat de location saisonnière

### Conditions générales du contrat de location saisonnière

1. Le présent contrat de location saisonnière a pour objet de définir les conditions de la location du logement par le bailleur au locataire pour la durée et aux conditions déterminées aux présentes.
2. Les heures d'arrivée sont normalement prévues **le samedi après-midi à partir de 16 heures**. Les heures de départ du gîte (rangé et nettoyé) sont normalement prévues **le samedi matin avant 10 heures** (pour les locations à la semaine)
3. Il est convenu qu'en cas de désistement :  
  
Lorsque la somme versée pour la réservation est qualifiée **d'arrhes**, le propriétaire et le locataire ont la possibilité de se dédire. Si le locataire se dédit, il perd les arrhes versées. Si le propriétaire se dédit, il doit rembourser au locataire le double des arrhes. (Article 1590 du Code civil).
4. Si un **retard de plus de quatre jours par rapport à la date d'arrivée prévue** n'a pas été signalé par le preneur, le bailleur pourra de bon droit, essayer de relouer le logement tout en conservant la faculté de se retourner contre le preneur.
5. **Obligations du locataire** : Obligation d'occuper les lieux personnellement, de les habiter "en bon père de famille" et de les entretenir. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 3 jours après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du preneur. Obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par le fait du preneur ou de sa famille.
6. Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, couvertures et oreillers, tels qu'ils sont dans l'état descriptif ci-joint. S'il y a lieu, le propriétaire ou son représentant seront en droit de réclamer au preneur à son départ la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des couvertures rendues sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux, papiers peints, plafonds, tapis, moquette, vitres, literie, etc...
7. Pour les gîtes équipés d'une piscine, la période d'ouverture de la piscine est du 01/06 au 27/09. Envisager de séjourner dans une location équipée d'une piscine suppose pour le locataire d'assurer une vigilance et une surveillance active et constante de la piscine et de toutes les personnes susceptibles d'y accéder, en particulier, les jeunes enfants.

**Les gîtes ruraux « La serre haute et Le jardinet »  
Madame et Monsieur Amouroux Josiane et Serge**

Lieu la serre

46 800 Valprionde

Tel : 07 81 56 65 50 ou 06 77 15 98 41 ou 05 65 31 04 08

Email : amouroux.jojo@gmail.com

## Contrat de location saisonnière

8. Le preneur s'engage à **s'assurer contre les risques locatifs** (incendie, dégât des eaux). Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts. Le bailleur s'engage à assurer le logement contre les risques locatifs pour le compte du locataire, ce dernier ayant l'obligation de lui signaler, dans les 24 h, tout sinistre survenu dans le logement, ses dépendances ou accessoires.
9. Le **dépôt de garantie** devra être payé par chèque. Le dépôt de garantie doit être rendu au locataire dans un délai raisonnable n'excédant pas 7 jours. Si des dégradations sont constatées dans l'état des lieux de sortie, le propriétaire est en droit de retenir une partie du dépôt de garantie. Le dépôt de garantie, déduction faite des réparations locatives, doit dans ce cas être restitué au plus tard 2 mois à compter de l'état des lieux de sortie. Le propriétaire doit fournir au locataire les justificatifs des sommes retenues sur le dépôt de garantie.
10. Le preneur ne pourra s'opposer à la **visite des locaux**, lorsque le propriétaire ou son représentant en feront la demande.

Fait à ..... le .....

### **Le bailleur**

*Signature précédée de la  
mention manuscrite "Lu et approuvé"*

### **Le locataire**

*Signature précédée de la  
mention manuscrite "Lu et approuvé"*

**Les gîtes ruraux « La serre haute et Le jardinet »  
Madame et Monsieur Amouroux Josiane et Serge**

Lieu la serre

46 800 Valprionde

Tel : 07 81 56 65 50 ou 06 77 15 98 41 ou 05 65 31 04 08

Email : amouroux.jojo@gmail.com

## Contrat de location saisonnière

### État descriptif du contrat de location saisonnière

Nom et prénom du bailleur : Monsieur et Madame Amouroux Josiane

Adresse du bailleur : Lieu dit « la serre » - 46 800 Valprionde  
Téléphones : 07 81 56 65 50 ou 06 77 15 98 41 ou 05 65 31 90 78  
Email : a.josiane@nordnet.fr  
Site internet : www.locations-lot.com

#### • RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE LOGEMENT

**Adresse du logement loué :** Lieu dit « La serre » - 46 800 Valprionde

**Type de location :**  Gîte La serre haute  Gîte Le jardinet

Maisons avec jardin et piscine située sur un parc boisé de 2 hectares.

#### Localisation loisirs :

- Randonnée pédestre
- Tennis collectif : Montcuq (à 10km)
- Baignade lac : Montcuq ou Montaigu de Quercy (à 10Km)
- Pêche (plan d'eau à 10Km)
- Ecole de parachutisme (5km)
- Centre équestre : Lauzerte (12km)
- Golf : Castelnau montratier (20km)
- Marché fermier le dimanche : Montcuq
- Canoë sur le Lot
- Parc de loisir Walibi Agen (45 km)
- Visite des vignobles de Cahors
- Visite de divers châteaux et bastides

#### Situation diverses :

- Médecin et pharmacie : Montcuq (à 10km)
- Gare ferroviaire : Cahors (à 35km)
- Commune de proximité (Montcuq à 10km)
- Aéroport Toulouse

**Les gîtes ruraux « La serre haute et Le jardinet »  
Madame et Monsieur Amouroux Josiane et Serge**

Lieu la serre  
46 800 Valprionde

Tel : 07 81 56 65 50 ou 06 77 15 98 41 ou 05 65 31 04 08

Email : amouroux.jojo@gmail.com

**Contrat de location saisonnière**

<b>Descriptifs</b>	<b>La serre haute</b>	<b>Le jardinet</b>
Capacité	4 à 6 personnes	4 à 6 personnes
Surfaces	110 m <sup>2</sup>	90m <sup>2</sup>
Chambre 1	Lit en 140	Lit en 140 et Lit en 110
Chambre 2	Lit en 110	Lit en 140
Chambre 3	Lit en 140	
Chambre 4	Lit en 110	
Pièce détente	Clic clac	
Cuisine	Indépendante - 12m <sup>2</sup>	Ouverte sur salon – 12 m <sup>2</sup>
Comprenant :		
Congélateur	Oui	Oui
Four Micro-ondes	Oui	Oui
Four encastré	Oui	Oui
Lave-Vaisselle	Oui	Oui
Plaques Gaz	Oui	Oui
Réfrigérateur	Oui	Oui
Cafetière électrique	Oui	Oui
Batteur	Oui	Oui
Planche à repasser et fer	Oui	Oui
Grille-pain	Oui	Oui
Hotte aspirante	Oui	
Cuisine intégrée	Oui	Oui
Salon – Salle à Manger	45 m <sup>2</sup>	55 m <sup>2</sup>
Comprenant :		
Télévision couleur	Oui	Oui
Canapé	Oui	Oui
Accès internet	Oui	Oui
Fauteuils	1	2
Salle d'eau privée	5 m <sup>2</sup>	5 m <sup>2</sup>
Lave-linge	Oui	Oui
Douche	Oui	Oui
Lavabos	1	1
WC indépendant	1	1
Chauffage central	Fuel	Bois
Aspirateur	Oui	Oui
Internet Wifi	Oui	Oui
<b>Extérieur :</b>		
Parking	Oui	Oui
Terrain non clos	Oui sur 20000 m <sup>2</sup>	Oui sur 20000 m <sup>2</sup>
Terrasse non close et abritée	20 m <sup>2</sup>	20 m <sup>2</sup>
Barbecue	Oui	Oui
Bains de soleil	Oui	Oui
Piscine 15x7m clôturée	Commune avec l'autre gîte	Commune avec l'autre gîte

**Les gîtes ruraux « La serre haute et Le jardinet »  
Madame et Monsieur Amouroux Josiane et Serge**

Lieu la serre

46 800 Valprionde

Tel : 07 81 56 65 50 ou 06 77 15 98 41 ou 05 65 31 04 08

Email : amouroux.jojo@gmail.com

## Contrat de location saisonnière

**Autres précisions** : Les gîtes « La serre haute et Le jardinet » sont indépendants mais séparés d'une cinquantaine de mètres.

- **PRIX DE LOCATION EN EUROS**

	<b>La serre haute</b>	<b>Le jardinet</b>
<b>Très haute saison</b>	<i>2000€</i>	<i>2000€</i>
<b>Haute saison</b>	<i>1200€</i>	<i>1200€</i>
<b>Moyenne saison</b>	<i>1000€</i>	<i>1000€</i>
<b>Basse saison</b>	<i>500€</i>	
<b>Fêtes de fin d'année</b>	<i>800€</i>	

**Semaine :** 6 jours / 7 nuits

**Les gîtes ruraux « La serre haute et Le jardinet »  
Madame et Monsieur Amouroux Josiane et Serge**  
Lieu la serre

46 800 Valprionde

Tel : 07 81 56 65 50 ou 06 77 15 98 41 ou 05 65 31 04 08

Email : amouroux.jojo@gmail.com